



L'animation : entre pédagogie, mouvement de critique sociale et création sociale et culturelle*

Première partie : les décennies 1960 et 1970

Par Jean-Pierre Nossent

Au travers d'une brève histoire de l'animation et de sa filiation dans l'incessante recherche d'une « agogie »¹ de la démocratie (ou « sociagogie »), quelques tensions et questions qui ont traversé et traversent son champ sont abordées : l'animation entre production et reproduction, régulation et transformation sociale, savoir et pouvoir, démocratisation de la culture et démocratie culturelle, émancipation et intégration, consensus et conflit, sociabilité et socialisation, instituant et institué, animation culturelle et animation sociale, art et social. Sont aussi évoquées des questions qui interrogent la position de l'animateur entre militant et technicien, acteur et médiateur, engagement et neutralité... Autant de paradoxes prégnants mais aussi de balises pour repères.

L'analyse proposée s'inscrit essentiellement dans le cadre de la décentralisation culturelle, de l'éducation permanente des adultes et de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle porte sur quelques-uns des débats qui sont liés à l'ambivalence même des concepts, qui ont traversé les dernières décennies du XX^e siècle et sur son retour dans les préoccupations culturelles et sociales au cours de la première décennie de ce XXI^e siècle.

Première partie : les décennies 1960 et 1970.

Apparition et essor des fonctions d'animation et d'animateur : adhésion unanime et conflits idéologiques

Selon nombre d'auteurs², c'est au cours des années 1945 à 1955 que les termes « animation » et « animateur » vont apparaître essentiellement dans les mouvements d'éducation populaire d'adultes, les organisations de jeunesse et certains organismes de loisirs actifs. Au cours de la décennie 1960, le mot « animateur » va progressivement se substituer aux divers vocables comme moniteur, instructeur, éducateur, cadre, dirigeant... qui étaient utilisés jusque-là dans ces milieux. C'est essentiellement avec l'apparition des animateurs socioculturels que ce terme a pris son essor dans le champ des loisirs et de la culture.

Fin des années 1960, l'idée d'animation prendra soudain le devant dans nombre de discours officiels en Belgique. En 1970, dans la Communauté culturelle de langue française (institution créée par la réforme institutionnelle de cette même année et dont le nom a évolué jusque l'actuelle dénomination de « Fédération Wallonie Bruxelles »), la professionnalisation de la fonction est officialisée pour la première fois dans un texte légal complété par une circulaire ministérielle³.

* Cette analyse prolonge une réflexion proposée lors de l'intervention de l'auteur dans le cadre de la journée, *Espèce(s) d'animateur, le retour. Super héros ou superflus ?*, organisée par le C-Paje (Collectif pour la Promotion de l'animation jeunesse enfance - www.c-paje.net) le 8 novembre 2011 au Palais des Beaux-Arts de Charleroi.

¹ Acception ici : *conduite du devenir, emprise sur le devenir*.

² Notamment : Henri Théry, *Revue POUR l'éducation permanente*, Paris, n° 18/19, mars 1971 et Geneviève Poujol, *Profession : animateur*, Toulouse, Éd. Privat, 1989. (Premier texte officiel faisant allusion à la notion en France en 1947).

³ Arrêté royal du 5 août 1970 établissant les conditions d'agrément et d'octroi de subvention aux Maisons de la Culture et aux Foyers culturels et Circulaire du 18 décembre 1970 relative à la désignation des animateurs de maisons de la culture et de foyers culturels. À remarquer que dans ces textes, le mot « animateur » n'est pas qualifié par « culturel » ou par « socioculturel » car ces fonctions sont en débat.

Au début de la décennie 1970, le Conseil de l'Europe, et plus précisément son Conseil de la Coopération culturelle (CDCC) va se saisir de la problématique de l'animation au travers de publications, colloques et symposiums. C'est aussi à ce moment que la notion de démocratie culturelle, initiée par Marcel Hicter⁴ (qui est le premier à utiliser la notion en 1970) va faire l'objet de débats et de recherches dans ces instances⁵.

Dans les années 1980, quasi toutes les institutions dans tous les secteurs d'activité de la société développent une fonction d'animation et utilisent des animateurs professionnels. Pour quoi ces changements de vocables ? Que signifie cette substitution progressive ? S'agit-il d'une rupture ou d'une simple évolution ? Pourquoi cet essor et cette adhésion ? Pour esquisser quelques réponses à ces interrogations, il est nécessaire de situer cette émergence dans une histoire plus vaste dont elle relève à l'origine et qui englobe celle des mouvements d'éducation populaire et de jeunesse. Il en est de même pour certains liens avec les contextes culturels, sociaux et politiques de cette période.

Le succès des mots « animation » et « animateur », de même que l'adhésion quasi unanime à ces termes, s'expliquent en partie par leur caractère flou et polysémique, chacun pouvant y projeter un peu ce qu'il veut. Ainsi, au début, l'animation apparaissait comme étant simplement le processus de participation d'un individu, d'un groupe, d'une collectivité ou d'une population à une activité ou un projet de nature diverse (culturelle, politique, sociale, économique, commerciale...), activité ou projet initié soit par les participants eux-mêmes, soit par un groupe de forces vives ou de militants, ou encore par des responsables de diverses structures hiérarchiques ou non⁶. On voit immédiatement que cette conception est très large et peut recouvrir des réalités et des pratiques très différentes.

À côté de cette définition large et englobante, l'animation socioculturelle était un peu mieux cernée et exprimait plutôt la volonté de relier culture et vie collective, d'élargir le champ de la culture à toutes les dimensions et questions de la vie quotidienne.

La critique pédagogique des traditions de l'éducation populaire : un retour aux sources

Dans les organismes d'éducation populaire, de jeunesse et de loisirs, lorsque les mots « animation » et « animateur » émergent en se substituant aux vocables habituellement utilisés, il y a volonté de rompre avec des pratiques antérieures et, simultanément, de restaurer un projet politique et pédagogique dans son utopie première.

Il s'agit de se différencier autant des pratiques pédagogiques de l'enseignement que de certaines pratiques éducatives des milieux de loisirs, des organisations de jeunesse et d'éducation populaire des adultes, milieux encore qualifiés alors d'« extrascolaires », ce qui est révélateur d'une certaine vision de leur fonction. À la fois rupture avec des pratiques anciennes qui ont montré leurs limites mais paradoxalement volonté de donner une vie nouvelle à un courant en quête d'une société plus authentiquement démocratique.

En ce sens, l'animation s'inscrit clairement dans la filiation de l'éducation populaire et puise ses racines dans le projet de démocratie politique, dans la démocratie économique et dans la conviction que la reproduction des inégalités ne peut être évitée que par le changement des modèles culturels.

Toutefois, l'expression « éducation populaire » ayant recouvert des pratiques très différentes, il est sans doute utile de caractériser deux de ses orientations principales⁷ :

- Souvent qualifiée de « paternaliste » ou « descendante », la première part du postulat de l'incompétence populaire. Selon elle, le peuple serait en manque de culture et d'éducation et, en conséquence il faudrait le cultiver et l'éduquer, l'éducation et la culture venant « d'en haut ». Cette appro-

⁴ Marcel Hicter est alors Directeur général de la Jeunesse et des Loisirs au ministère de la Culture et expert auprès du Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe.

⁵ Notamment : *Animation, équipements et démocratie culturelle; symposium sur les méthodes d'animation d'équipements socio-culturels à mettre en oeuvre dans les expériences-pilotes*, symposium de San Remo 26-29 avril 1972, Strasbourg, Éd. CDCC, 1973, Étienne Grosjean et Henry Ingberg, *Animation : implications d'une politique d'animation culturelle*, Strasbourg, Éd. CDCC, mars 1974.

⁶ *Revue POUR l'éducation permanente, Op. cit.*

⁷ Voir aussi à ce sujet l'analyse n° 18 de l'IHOES : Jean-Pierre Nossent, *À propos de l'éducation populaire. Le peuple serait-il devenu impopulaire et l'éducation populaire ringarde ?*, publiée le 25 septembre 2007.

che induit une démarche descendante individuelle par l'instruction scolaire et l'accès aux œuvres de « haute » culture (c'est le sens du latin *educare* : élever, instruire).

- Dans l'autre orientation apparue dès le XIX^e siècle, on postule les compétences et l'égalité : le terme signifie alors l'éducation de chacun par chacun ou mutuelle et « populaire » veut dire que l'éducation est l'affaire de tous. Nous la qualifierons d'« approche collective ascendante ». L'accent est mis sur les potentialités à développer et il s'agit plus d'un processus collectif de lecture et d'écriture du monde qui conduit de l'assujettissement à l'émancipation (sens du latin *educere*).

Au sortir de la guerre en 1945, cette seconde option voudra se renouveler à la fois en voulant tirer les leçons des dérives antidémocratiques d'avant-guerre et en se basant sur certaines expériences d'action et d'autoformation collectives nées dans la résistance. Deux aspects sont à souligner : la mise au point d'outils de formation et d'action adaptés à tous les niveaux socioprofessionnels ou d'études ainsi qu'une orientation de démocratisation de la culture qui cherche de nouvelles voies.

Les tenants de cette seconde orientation se sont aperçus - comme ceux de la première d'ailleurs - que les efforts de démocratisation de la culture touchent les couches de la population les plus cultivées. C'est donc à partir d'une réflexion critique sur les hypothèses et méthodes pédagogiques en vigueur que se pensera l'animation dans cette seconde orientation d'éducation⁷.

Le contexte d'émergence et de développement : années 1960 à 1970

À la fin des années 1960 et au cours de la décennie qui a suivi, le développement spectaculaire que le secteur de l'animation a connu coïncide avec les bouleversements culturels et sociaux qui se sont produits alors : remise en cause des modèles politiques (socialisme autogestionnaire, participation, retour en force de l'anarcho-syndicalisme...) et des modèles pédagogiques (notamment autoritaires : remise en cause de l'autorité de « celui qui sait », de « la » science...) avec en toile de fond l'émergence de ce que l'on a appelé « les nouveaux mouvements sociaux » (féminisme, anti-consumérisme, environnementalisme...). La culture redevient un enjeu central : elle apparaît comme l'instrument de domination et de reproduction de l'idéologie dominante et comme la cause de l'immobilisme social. Car si les transformations socio-économiques s'accroissent, ce n'est pas le cas des rapports sociaux. Les événements de 1968 consistent notamment en un mouvement de critique et d'expérimentation sociales qui met l'accent sur cet aspect. En conséquence, l'éducation populaire (qui se voit petit à petit supplantée par la notion d'éducation permanente en Communauté française de Belgique) est repositionnée comme la dimension culturelle de la transformation politique et sociale.

À cela s'ajoute la critique de l'école et de l'enseignement dont on a découvert qu'ils reproduisent les inégalités sociales alors qu'ils étaient censés égaliser les chances d'accès de tous à la promotion sociale et à la culture et ainsi renforcer l'égalité.

C'est l'époque où la jeunesse devient un moment dont la durée s'allonge considérablement en tant que période spécifique de la vie entre l'enfance et l'âge adulte et où elle s'affirme comme groupe social spécifique avec sa culture et ses aspirations propres.

C'est aussi à cette époque qu'il y a émergence du pluralisme en réaction à la pilierisation⁹ de la société en grandes familles idéologiques, pluralisme qui s'accompagne d'un certain rejet d'une forme d'encadrement idéologique plus ou moins insidieux ou qui ne dit pas clairement son nom. Un nouvel imaginaire éducatif et social pluraliste apparaît qui institutionnalise les groupements intermédiaires de la société et qui voit dans cette émergence les fondements de la liberté et de l'efficacité¹⁰. La participation elle-même, dont se méfiaient pourtant les autorités, devient petit à petit gage d'efficacité politique et administrative.

⁷ Par exemple : « L'instruction et l'éducation populaire ont été jusqu'à il y a peu axés sur une volonté de transfert paternaliste vers des individus qu'il fallait faire accéder à une culture créée et pensée en dehors d'eux, en dehors des luttes économiques et sociales d'émancipation. L'animation ... part de leur culture propre, de leurs problèmes sociaux et économiques ». Extrait de : Marcel Hicter, « Discours d'introduction au symposium sur l'animateur socioculturel dans le cadre du programme de coopération culturelle du Conseil de l'Europe » (Bruxelles, novembre 1974) in *Pour une démocratie culturelle*, textes rassemblés par Fondation Marcel Hicter pour une démocratie culturelle, Bruxelles 1980.

⁹ Allusion aux piliers idéologiques de la société belge et aux cloisonnements sociologiques entre les familles socialiste, libérale, chrétienne, laïque... au travers des partis, mutuelles, syndicats, réseaux de loisirs.

¹⁰ « ...réaliser les conditions d'une « démocratie culturelle » comportant, dans une perspective de décentralisation et de pluralisme, l'intervention directe des intéressés ». Extrait de la déclaration d'Arc-et-Senan *Prospective du développement culturel*, déclaration finale du Colloque réuni sous ce titre du 7 au 12 avril 1972 et préparé par la Fondation pour le Développement culturel et la Fondation européenne de la Culture avec le concours du Conseil de l'Europe.

Ce contexte influe bien évidemment sur les rôles et fonctions attribués à l'animation car les mécanismes de reproduction des inégalités culturelles ont été mis à jour par la sociologie. Dorénavant on considère que la culture n'est pas une affaire d'excellence individuelle ou de supports de diffusions mais plutôt affaire de professionnels dont le métier est en cours de définition. Ces animateurs sont-ils des médiateurs ou des acteurs ? Ont-ils pour mission de suivre les attentes des associations et des personnes ou de les révéler et de se faire porte-parole des minorités muettes ou de revendications latentes de changements sociaux ? Voilà quelques-unes des questions qui se posent alors.

L'apport des sciences humaines

Ce qui est également caractéristique de cette période, c'est l'apport des sciences humaines qui sont en plein développement. La réflexion sur l'animation est alimentée par des recherches en sciences de l'éducation, en anthropologie, psychologie, psychologie sociale, dynamique des groupes, microsociologie, sociologie, et notamment, les approches institutionnelles, l'analyse culturelle et les diverses pédagogies institutionnelles, la sociologie des organisations... Des méthodes d'intervention sont élaborées comme l'enquête participation, la recherche-action, le développement communautaire qui semblaient constituer autant de nouvelles possibilités de « sociagogie ».

L'animation est enrichie également par de nouvelles techniques de gestion des groupes et de participation, par des expériences de cogestion et d'autogestion, par les recherches et pratiques de développement personnel ou d'expression et de créativité.

La décennie 1970

Animation et animateurs : adhésion unanime mais diversité des orientations

Au cours de cette période, on constate une relative unanimité d'adhésion à un imaginaire éducatif et social que représente l'animation. Il est supposé commun et sous-tendu par certains universaux assez vagues : autonomie, liberté, expression et créativité, souci d'infléchir le devenir, redynamisation de la démocratie, participation, démarche ascendante plutôt que descendante, articulation de visées simultanées d'intégration et de transformation...

En ce sens, l'animation est de plus en plus appréhendée comme une pédagogie¹¹ ou plus précisément - si on se réfère à l'étymologie - comme une « agogie », c'est-à-dire une conduite du devenir. Ou encore, pour certains, une sociagogie lorsqu'elle est avant tout une pratique qui vise au changement des rapports sociaux.

Il n'existe pas de définition officielle ou figée : l'animation apparaît comme une sorte de doctrine en évolution. Et on voit bien les imprécisions et ambivalences dont ces concepts sont chargés. Le flou et la polysémie du début persistent et la référence à des pratiques diverses continue à exister.¹² Et au-delà de cette relative unanimité de surface, il existe des orientations et courants différents qui sont en débats.

L'un d'eux portait sur les orientations de la pédagogie et de la formation des animateurs dans lequel on pouvait schématiser trois courants¹³ :

- Le premier dit « des techniciens » est ainsi nommé parce qu'ils sont les héritiers des méthodes actives pour qui les techniques et la vie en groupe et collectifs sont en soi porteuses d'émancipation. La maîtrise de techniques est centrale. On constate des effets sans vraiment tenter de comprendre ce qui se passe dans un groupe et ce qui fait évoluer les individus.
- Le deuxième regroupe, les « relationnels », par référence au courant des relations humaines (Kurt Lewin et la dynamique de groupe, certaines théories de la communication, Carl Rogers et la non-directivité...) sont centrés sur la personne et son développement cognitif et affectif.

¹¹ Précisons, même si cela va sans dire, que le sens du mot « pédagogie » ici n'est pas à confondre avec « didactique » que l'on peut définir comme la science et les méthodes d'enseignement.

¹² Ce qui expliquera aussi plus tard, vers le milieu des années 1980 leur perte de prestige car les mots serviront un peu de fourre-tout et recouvriront des pratiques non seulement extrêmement différentes mais parfois très opposées ou en rupture complète avec les intentions initiales (voir ci-après deuxième partie : *Animation et animateurs : de l'essor des mots à la perte de sens*).

¹³ Voir à ce sujet l'analyse n° 57 de l'IHOES : Jean-Pierre Nossent, *Formation des cadres culturels dans les années 1970. Genèse d'un modèle de formation à visée émancipatrice dans le champ de la culture et de l'éducation permanente*, publiée le 10 décembre 2009.

- Le troisième est le courant de ceux qui se nomment eux-mêmes « les institutionnels ». Ils se revendiquent de diverses approches sociologiques et d'une critique radicale de la société (notamment via l'analyse institutionnelle, l'analyse culturelle et les pédagogies institutionnelles) qui appréhendent les groupes d'abord comme des acteurs sociaux avec des enjeux de transformation des conditions sociales, culturelles, politiques et économiques.

À partir de là, on imagine bien les tensions, voire les affrontements idéologiques et les débats, qui traversent le champ de l'animation de cette décennie.

Ainsi, quand certains se positionnent comme des techniciens professionnels au service de ces processus en se centrant notamment sur la communication et en se référant aux méthodes actives et non-directives devant permettre l'autonomie des individus, d'autres se définissent surtout comme des agents de changement, favorisant l'évolution des individus, groupes et collectivités, la (re)prise de pouvoir sur leur vie, ainsi que la production - plutôt que la reproduction - de rapports sociaux nouveaux. Cependant, la plupart des définitions des années 1970 expriment un projet pédagogique qui allie participation et prise de conscience, émancipation et créativité sociale.

Lors de la parution du premier numéro de la revue *Les cahiers de l'animation* en 1972, Pierre Besnard écrit ceci : « L'animation apparaît donc comme une structure intermédiaire d'action et de développement culturel, structure ambiguë qui participe des modèles dominants et qui peut être utilisée comme un appareil idéologique d'État. Elle participe également parfois de modèles d'émancipation collective, de culture populaire... Elle peut devenir le lieu et l'instrument d'une critique sociale des institutions, de la culture et de la société... »¹⁴. Cette définition est bien en phase avec les questions qui taraudent les animateurs : elle pose la question de l'enjeu et du pouvoir culturel ainsi que celle de l'aspect militant et engagé de leur fonction. Car quand certains parlent de « conscientisation » d'autres pensent à « action » et à « prise de pouvoir » : la démocratie culturelle apparaît alors comme une condition de la démocratie sociale, politique et démocratique.

Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle ?¹⁵

Culture ou sociocultures ?

Avant les années 1960, la culture recouvrait quasiment la notion de savoir : « la connaissance et la science émancipatrices ». Par la suite, elle sera progressivement plus identifiée aux activités relevant de la sphère artistique et nettement moins aux modes de vie et aux rapports sociaux.

Dans la décennie suivante, cette identification est donc très récente et dans le contexte décrit va provoquer de grands débats qui sont étroitement liés et portent sur deux oppositions :

- la première entre « la Culture » plus ou moins identifiée aux œuvres reconnues du champ artistique et « les sociocultures » relevant d'une approche plus anthropologique ;
- la deuxième entre l'idée de « démocratisation de la culture » et celle de « démocratie culturelle »

Ces dichotomies se sont notamment traduites par la création simultanée d'un double réseau¹⁶ :

- celui des Maisons de la Culture, à vocation sous-régionale, qui devaient réaliser un programme d'animation culturelle au départ d'un programme de diffusion centré surtout sur la diffusion d'œuvres de ce que l'on appelait alors « les Arts et Lettres » (démarche de soutien à la diffusion de produits), l'animation culturelle étant conçue comme une pédagogie d'accès aux œuvres et un travail de médiation œuvres/public.

¹⁴ *Cahier de l'animation*, INEP (Institut national d'Éducation populaire de Marly-le-Roi, France), n°1, 1972.

¹⁵ Pour un développement de cette question, voir aussi l'analyse de l'IHOES n° 48 : Jean-Pierre Nossent, *Pratique de la démocratie culturelle : une méthode de l'égalité ?*, publiée le 28 janvier 2007, ainsi que l'analyse n° 57 : J.-P. Nossent, *Formation des cadres culturels dans les années 1970...*, *Op. cit.*

¹⁶ Arrêté royal du 5 août 1970 établissant les conditions d'agrément et d'octroi de subvention aux Maisons de la Culture et aux Foyers culturels, articles 3 et 4.

- celui des Foyers culturels locaux chargés de l'animation socioculturelle d'une communauté locale qui devaient partir des attentes, intérêts et contextes des groupes sociaux, l'accent étant mis sur l'expression et l'identité et la prise en compte de la diversité des cultures comme condition d'ouverture.

On peut penser que c'était une manière de refuser d'opposer de manière stérile les options débattues à l'époque - débat qu'il était d'ailleurs quasiment impossible de trancher - mais de chercher plutôt à les articuler.

La notion de démocratisation de la culture peut être schématisée comme un ensemble de pratiques qui visent à réduire les inégalités d'accès de tous aux mêmes œuvres : c'est « LA culture pour tous ». Elle ne se limite pas à la simple diffusion du patrimoine culturel, ancien ou en cours de renouvellement, par une offre publique de valeurs culturelles définies par l'élite. Les pratiques qui s'inscrivent dans cette logique veulent, notamment au moyen d'une pédagogie adaptée, mettre des œuvres susceptibles de servir l'éveil culturel de tous à la disposition du plus grand nombre possible par divers moyens de diffusion. Dans cette ligne, tous sont « récepteurs » de culture.

Au plan des conséquences pédagogiques, on soulignera notamment qu'on suppose un rapport d'extériorité et de supériorité entre culture « cultivée », d'une part, et populations jugées incultes ou insuffisamment acculturées, d'autre part. On donne comme mission à la culture d'assurer un minimum de partage des savoirs et des valeurs nécessaires à des communautés afin d'organiser la cohésion de la société moderne qui impose que les inégalités soient un peu réduites.

Dans les Foyers culturels locaux, les animateurs socioculturels contestent cette logique de « démocratisation de la culture » dont on venait d'ailleurs de découvrir qu'elle avait d'abord pour effet de reproduire sinon de renforcer les inégalités culturelles.

À cette approche s'oppose celle qualifiée de « démocratie culturelle » que l'on peut schématiser dans la formule « les cultures de tous, par et avec tous ». Elle implique une pluralité, une diversité et une dé-hiérarchisation relativiste des cultures car il n'y a pas *a priori* de culture supérieure mais des cultures différentes et toutes sont qualitativement intéressantes car elles sont à l'œuvre dans tous les aspects de la vie collective. Elle met l'accent sur l'universalité de la capacité individuelle et collective d'invention. Dans ce cadre, tous sont « producteurs, émetteurs et récepteurs » de culture.

Dans la perspective de démocratie culturelle, il ne s'agit pas de combler un manque de culture par une culture « cultivée », mais bien de soutenir et de renforcer l'expression et l'identité des personnes, groupes sociaux et communautés d'appartenance, comme condition et étape de l'ouverture à d'autres cultures. Ce qui compte, c'est le rapport d'une culture à une autre et non la capacité de chacun de s'acculturer au modèle dominant.

L'animation socioculturelle s'inscrit dans la même perspective que la démocratie culturelle

Distincte d'une animation culturelle à vocation sociale, d'un travail social ayant revêtu les habits plus ou moins prestigieux de l'art, elle ne vise pas à offrir des produits (contenus savoirs...) à un public passif, mais elle vise à l'implication de sujets-citoyens (individus ou collectifs) dans l'évolution de leur histoire et de leur environnement. Elle se définit en termes d'expression et d'affirmation des cultures propres aux groupes considérés : en créativité et production plutôt qu'en consommation.

Amorce d'une typologie

Vers la fin de la décennie 1970, on peut commencer à parler d'une clarification et d'une typologie d'animateurs par rapport aux secteurs d'activités et aux fonctions sociales assurées.

On peut ainsi distinguer principalement :

- des animateurs culturels orientés vers la diffusion et la médiation auprès de publics diversifiés,
- les animateurs sociaux plus axés sur des projets sociaux, socio-économiques ou de développement communautaire,

- des animateurs socioculturels centrés sur l'expression et l'appropriation par des groupes de leur expression et épanouissement culture

D'autres catégorisations citent également les orientations dans les loisirs actifs (au Québec, on parle de « récréologie »), ou en formation et développement personnel.

Toute typologie est caricaturale et la plupart des animateurs ne se seraient pas laissés enfermer dans des catégories étroites telles qu'elles sont proposées ci-après. Ainsi, par exemple, on peut être animateur de loisirs actifs et accorder de l'importance à la critique sociale dans les temps d'évaluation ou dans la pédagogie déployée.

Si on opte pour une approche fonctionnelle de l'animation, on peut citer :

- le développement culturel : l'augmentation quantitative et qualitative de l'offre et, de la demande culturelles, de la liberté de choix et des opportunités créatives ;
- la critique sociale, résistance et la transformation sociale ;
- le développement communautaire et socio-économique ;
- l'adaptation au changement et à l'évolution, la transformation des représentations culturelles (famille, mœurs, genre, représentations du monde, interculturel...) ;
- la médiation et l'innovation sociale, l'invention de nouveaux modes de vie, de nouveaux modèles de relations sociales et de systèmes de communication ;
- la remédiation pour faire face aux inégalités dans l'éducation et la culture ;
- l'adaptation sociale, l'intégration sociale, la régulation et la reproduction sociales ;
- le développement personnel et la libération de l'expression.

Lorsque les animateurs parlent d'eux-mêmes, beaucoup se définissent alors comme « militants » et « résistants » :

- résistant aux modèles dominants et notamment à l'inflation commerciale du divertissement présenté comme de la culture ;
- s'inscrivant dans la filiation des pédagogies démocratiques et libertaires ;
- refusant les inégalités d'accès à la culture ;
- résistant aux tendances de reproduction des inégalités sociales persistantes.

Si le caractère militant reste encore présent, un certain désenchantement commence à poindre et, à la fin des années 1970, un sentiment d'impasse apparaît chez nombre d'animateurs, particulièrement dans l'orientation socioculturelle. Parallèlement, la culture est de plus en plus identifiée à l'art non dans sa définition, mais bien dans la nomenclature des activités considérées comme relevant d'elle.

Dans une deuxième partie, nous aborderons cet aspect et quelques-unes des principales évolutions des décennies qui ont suivi.

Mars 2012